

# Académie de Béarn

Adresse : Académie de Béarn, Villa Lawrance, 68, rue Montpensier 64000 Pau  
[www.academiedebearn.org](http://www.academiedebearn.org)

## Bulletin de liaison février 2024

La lettre qui relie les Académiciens

### Editorial

Voici l'Académie lancée dans la célébration de son centenaire. La première action qui en appelle d'autres aura lieu à Orthez (voir plus bas l'invitation ouverte à tous) sous forme de conférences et événements organisés en partenariat avec les collectivités locales et départementales. Sept autres suivront au cours des mois à venir avec un point d'orgue à Pau pour une grande semaine culturelle académique en novembre prochain.

Je ne saurais mieux faire que de vous inciter à marquer votre intérêt en vous déplaçant à ces manifestations ou à y concourir si vous le pouvez, marquant pas là le soutien et l'encouragement à ceux qui se sont dévoués à cette tâche à mener tout au long de l'année.

Patrick Voisin détaille dans ce numéro l'organisation de Prix Marguerite de Navarre dont nous l'avons chargé. Il a déjà monté son jury et sélectionné les ouvrages qui concourront pour le prix lequel sera décerné lors des journées des « Idées mènent le monde » fin novembre à Pau.

Étienne Lassailly nous ouvre son « Bulletin des Amis du château » pour nous raconter un épisode bordelais méconnu d'Henri de Navarre et relate la visite de la grande exposition des jardins au château faite en présence de trop peu de participants invités.

D'autres confrères, dont votre serviteur, rebondissent sur l'actualité qui ne manque pas de sujets et enfin Paul Mirat nous convie à une promenade culturelle dans les institutions paloises.

Comme vous le voyez, l'Académie bouge, souhaitons que tous ses membres fassent de même dans la mesure de leurs moyens, occupations et disponibilités ou à tout le moins qu'ils se manifestent par leurs contributions dont ce bulletin n'attend que cela.

### SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 3 Les prix littéraires...une tradition académique à perpétuer  
*Patrick Voisin*
- 9 Bulletin de l'académie de 1933
- 12 L'entrée de Navarre à Bordeaux en 1576  
*Grégory Champeaud*
- 18 De la fonction et du prestige  
*Marc Bélit*
- 20 Bénir  
*Jean Cazanave*
- 19 Les mises en garde de Thomas Gomart  
*Thierry Moulouquet*
- 24 Lisez Daudet  
*Olivier Marc*
- 26 De ci, de là promenade culturelle paloise  
*Paul Mirat*
- 28 Poètes au jardin  
*Etienne Lassailly*

Marc Bélit



**Emmanuel Hanon**

Maire d'Orthez / Sainte-Suzanne

**M. Marc Bélit**

Président de l'Académie de Béarn

**et le Conseil Municipal**

ont le plaisir de vous convier à la **RENCONTRE ACADÉMIQUE autour de Pierre Lasserre, Francis Planté et Jean-Louis Curtis** (avec la participation de l'association des donneurs de voix Bibliothèque sonore d'Orthez),

**SAMEDI 10 FÉVRIER 2024 À 17H30,**

*Théâtre Francis-Planté - Orthez.*

*Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette rencontre.*

Hôtel de Ville - 1, Place d'Armes - 64301 ORTHEZ CEDEX - 05 59 69 00 83 - [accueil@mairie-orthez.fr](mailto:accueil@mairie-orthez.fr) - [www.mairie-orthez.fr](http://www.mairie-orthez.fr)

## Patrick Voisin

### **Les prix littéraires... une tradition académique à perpétuer !**

L'Académie française est la référence pour toute académie de province constituée sur son modèle sous l'Ancien régime, et elle doit le demeurer si cette académie est née de façon plus récente, avec le même horizon de faire triompher les valeurs de la langue française et de l'esprit.

Or, l'Académie française, outre sa raison d'être première qui est la mise à jour régulière du dictionnaire, a une activité très importante, celle d'organiser des prix littéraires. Voici ce qu'on peut lire sur son site électronique : « Si la distribution de récompenses littéraires n'était pas prévue dans la mission première de l'Académie lors de sa fondation, elle a très tôt relevé de sa compétence et de son activité. Constituée d'hommes dont le jugement faisait autorité en matière de langue, de style et d'éloquence, l'Académie française, qui ne devait à l'origine examiner que les ouvrages de ses membres pour les corriger et leur accorder une approbation, pouvait néanmoins étendre exceptionnellement son appréciation aux compositions d'autres auteurs. »

Cela a été un cap ou une ligne d'horizon pour l'Académie Royale des Sciences et des Beaux-Arts de Pau au XVIII<sup>e</sup> siècle... et cela doit le redevenir en 2024, à l'occasion de son centenaire, pour l'Académie de Béarn fondée en 1924 et qui avait repris le flambeau.

#### **Les prix de l'Académie française**

La création des premiers prix décernés par l'Académie française remonte à un académicien du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean-Louis Guez de Balzac, considéré comme le père de l'âge classique des lettres. Essayiste et polémiste, il fut, selon Malherbe, « le restaurateur de la langue française » et initia le prix d'éloquence de l'Académie française, léguant à l'Académie une somme destinée à sa fondation ; ce prix devait être décerné tous les deux ans et récompenser la personne qui aurait « le mieux réussi et fait le meilleur discours sur la matière ou le sujet proposé ». La fondation chargée de ce prix fut créée en 1656, deux ans après la mort de Guez de Balzac, mais le prix ne commença à être décerné qu'en 1671 et la célèbre Mlle de Scudéry en fut la première lauréate. La même année fut distribué un prix de poésie, qui fut attribué à Bernard de La Monnoye. Ces deux prix d'éloquence et de poésie furent, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les deux prix majeurs de l'Académie française ; il s'agissait d'un concours et cette forme est restée identique jusqu'en 1973 quand l'Académie choisit de ne plus proposer de sujet.

Aujourd'hui, s'il n'y a plus de concours à strictement parler, il existe cependant des prix qui ne récompensent pas des pièces composées exprès, mais des ouvrages parus par ailleurs. Or, cette pratique remonte également à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, car, durant plusieurs années, le baron Montyon versa de façon anonyme à l'Académie française des sommes destinées à couronner un « ouvrage de littérature dont il pourra résulter un plus grand bien pour la

société », avant de léguer par testament un capital qui permit de créer à cette même fin, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une Fondation Montyon. D'autres fondations ont vu le jour sur ce modèle, par exemple la Fondation Gobert, en 1834, dont le prix, destiné au « morceau le plus éloquent d'histoire de France », est toujours attribué.

Les prix littéraires actuels de l'Académie française concernent la littérature dans ses différents genres (roman, nouvelle, poésie, théâtre etc.), mais ils couronnent aussi des ouvrages critiques, historiques, philosophiques ou récompensent des personnalités qui rendent des services à la langue et à la vie du français dans le monde. Ces divers prix sont au nombre de cinquante-huit et sont divisés en deux grandes catégories : les « Grands Prix », pour lesquels seuls les Académiciens proposent les candidatures, et les « Prix de fondations », pour lesquels auteurs et éditeurs peuvent proposer leurs ouvrages. Les premiers sont au nombre de vingt-quatre, auxquels il faut adjoindre trois prix de soutien à la création littéraire qui obéissent au même principe de candidature ; les prix de fondations sont au nombre de vingt-et-un.

Parmi les prix les plus remarquables et les plus importants pour l'Académie française vient en premier lieu le Grand Prix de littérature, fondé en 1911, puis, le plus connu, le Prix du Roman qui ouvre chaque année la rentrée littéraire d'automne, précédant la proclamation des Prix Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina, Interallié. La diversité des prix de l'Académie reflète l'évolution des goûts littéraires dans le temps ; elle décerne toujours un Grand Prix de poésie mais également un Prix de la nouvelle ou un Prix de l'essai. L'Académie porte par ailleurs, par la mission même qui lui a été confiée lors de sa fondation, une attention toute particulière à la défense et à la promotion de la langue française en France et dans le monde ; c'est la fonction du Grand Prix de la Francophonie. « Quels que soient les prix et les commissions qui en délibèrent, le jugement des académiciens porte sur l'intérêt des ouvrages, sur leur originalité et la justesse de traitement du sujet et il prend en compte, dans tous les cas, la qualité de la langue », précise l'institution.

### **L'Académie Royale de Pau**

Voltaire l'a écrit : « De Pau jusqu'à Dunkerque, tout ne sera bientôt qu'Académie en France. » En effet, le 6 décembre 1718, relevant le défi de ceux qui disent à Versailles, auprès du Roi, que « les Béarnais ne cultivent aucun art et ne s'appliquent à aucune science », naît à Pau une Académie de musique qui devint très rapidement, le 17 août 1720, après avoir reçu les lettres patentes du Roi, l'Académie Royale des Sciences et Beaux-Arts de Pau, mais qui fut dissoute à la Révolution, le 8 août 1793. C'est l'ancêtre de l'actuelle Académie de Béarn.

À l'instar de l'Académie française, toutes les académies de province nées sous le sceau des Lumières à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, organisaient des concours et remettaient des prix à des esprits brillants d'origine parfois modeste voire inconnue des notables qui les composaient. L'exemple le plus célèbre restera celui de Jean-Jacques

Rousseau dont le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754) trouve son origine dans un concours lancé par l'Académie de Dijon.

De la même manière, l'Académie Royale de Pau proposa durant le siècle une cinquantaine de concours consacrés à la morale et à l'économie, mais également à la littérature et à l'histoire. Christian Desplat, président de l'Académie de Béarn entre 1997 et 2000, relate dans un de ses ouvrages l'histoire de cette académie et des prix qu'elle distribua. Il montre comment cette « élite du prétoire et du barreau » béarnais, répondant aux allégations d'un certain Leuret, intendant du Roi, selon lesquelles il n'y avait « dans le royaume nulle province où l'on craignait tant la contention de l'esprit », ouvrit « les frontières de la République des Lettres pour y faire entendre « les voix multiples du terroir provincial ». Cette époque est capitale pour l'Académie de Béarn aujourd'hui, car elle révèle ce qu'est profondément l'esprit académique auquel il faut se tenir.

Ainsi c'est « la vie culturelle de l'Europe des provinces », comme le dit Christian Desplat, qui fut irriguée par l'Académie Royale de Pau : importance de l'orchestre académique, ouverture de la première bibliothèque publique et gratuite des Pyrénées occidentales françaises, conférences publiques les plus larges qui soient, par exemple sur « la nature de la neige » ou « les avantages en tout genre de la province de Béarn sur tous les autres pays » !

Bien plus, le concours annuel et les prix qui furent remis furent l'occasion d'étendre l'influence et le prestige de l'Académie Royale, non seulement en France, mais en Europe, à Milan ou à Madrid. Il faut dire que certaines questions mises au concours devancèrent des écrits de Rousseau et de Montesquieu, sur le progrès des arts et des sciences ou sur la différence des climats. Et combien l'Académie préfigura notre époque à la recherche du bonheur, lorsqu'elle proposa, une année, de réfléchir à ses causes, quand ce ne fut pas, seize fois, à propos des réformes constitutionnelles qui pouvaient faire évoluer le gouvernement des hommes et de la cité !

### **1924 : la résurgence de l'activité académique en Béarn**

En fondant l'Académie de Béarn, au château Henri IV de Pau, le 24 avril 1924, le docteur Georges Sabatier, qui fut son premier secrétaire, ainsi que Pierre Lasserre, Gaston Mirat et Louis Barthou renouèrent avec cette tradition académique des concours et des prix. Le modèle des académiciens était clairement l'Académie française à laquelle certains académiciens de Béarn appartenaient parallèlement, tels Louis Barthou ou l'Abbé Brémond : des humanistes souhaitant encourager les lettres et les arts, favoriser la circulation des idées et développer des publications scientifiques d'auteurs béarnais, avec un souci et même une mission d'utilité sociale et intellectuelle.

Les statuts stipulaient, dans l'article 1<sup>er</sup> « But et composition de l'Académie », entre autres éléments que nous ne détaillerons pas ici, que l'Association dite « Académie de Béarn » avait pour but « de distribuer des prix triennaux de littérature, peinture, sculpture, musique » et de « récompenser des ouvrages scientifiques, littéraires ou artistiques ». Il

revenait dès lors au Conseil administrant l'Académie « de prendre connaissance des œuvres littéraires ou artistiques soumises à son examen pour le prix triennal, d'arrêter et de présenter à l'Assemblée générale la liste des candidats au prix dont il s'agit ».

L'année 1924 fut d'ailleurs marquée par la remise du prix Goncourt à l'écrivain béarnais Thierry Sandre ; et trois livres d'auteurs béarnais faisaient partie d'une sélection de neuf ouvrages choisis par le Comité de Paris car « susceptibles d'attirer l'attention de l'élite intellectuelle du monde » : *Un cadet de Béarn* par Charles de Bordeu, *L'enlèvement sans clair de lune* par Tristan Derème et *La Jeunesse d'Ernest Renan* par Pierre Lasserre.

Ainsi, un an plus tard, en 1925, le jour de sa séance annuelle, l'Académie de Béarn décerna un prix de littérature de mille francs à un auteur béarnais, Charles Foix (1882-1927), médecin mais également écrivain, poète (*Une Trilogie, Les Bassarides, Prométhée*) et dramaturge (*David*). Le Docteur Charles Foix, lauréat du prix de poésie de l'Académie de Béarn, fut ensuite élu académicien, en compagnie de Thierry Sandre, le 8 avril 1926.

Les premiers numéros annuels de la *Revue de Béarn* témoignent largement de cette activité intense autour des lettres et des arts, par exemple lors des fêtes littéraires données à Pau en 1926 pour commémorer Maurice Barrès, début d'un projet de célébrer chaque année la mémoire d'un artiste ou d'un savant, Taine, les Reclus, etc. En 1929, c'est l'École Gaston Fébus qui reçut le prix annuel pour la publication de son dictionnaire béarnais enrichissant de plus de 20.000 mots celui de Lespy.

Tout est dit par Pierre Lasserre lorsqu'il s'adresse à l'Académie de Béarn réunie en séance annuelle le 8 avril 1926 : « Que doit être notre Académie de Béarn, sinon une réunion de Béarnais liés par l'amour des lettres et des arts de leur pays ? Que poursuit-elle, sinon la découverte et la protection des poètes, des artistes, des littérateurs et savants, qui sont sans doute la parure d'un pays, mais davantage l'expression de son génie en quête de se chercher et de se traduire ? »

### **2024 : le centenaire et le choix d'un Prix littéraire durable**

Depuis un siècle, l'Académie de Béarn a essayé, au fil de ses époques et de ses présidents, d'entretenir cette tradition académique de prix littéraires. Par exemple, entre 1996 et 1999, il a existé un Prix Académie de Béarn-Rotary Club de Pau qui a récompensé, entre autres travaux, un essai de Jean Cazanave (*Renouer avec la terre*) ainsi que des ouvrages à caractère historique de Georges Destandau, Marie-Claude Vassal, Christelle Gignoud, Valérie Crosian Hourie, André Hourmilougué, Jacky Decaunes, etc.

Mais, aujourd'hui, l'année de son centenaire venue, l'Académie de Béarn a vocation à participer enfin pleinement au monde des lettres françaises, non seulement entre Nouvelle Aquitaine et Occitanie, avec celles de Bordeaux et de Toulouse, mais jusque dans le triangle d'or germanopratin de la Capitale, comme académie de province s'inscrivant dans le droit fil de la maison-mère, l'Académie française.



C'est pourquoi l'Académie de Béarn a décidé en 2023 la fondation d'un prix littéraire pérenne qui, pour sa première édition, en 2024, sera décerné dans le cadre des manifestations de célébration du Centenaire de l'Académie. Il s'agit du Prix Marguerite de Navarre, dont la création et la direction m'ont été confiées, avec le soutien inestimable de Paule Constant de l'Académie Goncourt, béarnaise de naissance, qui honore l'Académie de Béarn en ayant accepté d'être présidente d'honneur du prix et du jury.



Madame Paule Constant, présidente du prix Marguerite de Navarre

L'Académie de Béarn ayant comme figure tutélaire une femme de lettres notoire dans son siècle et restée célèbre par son héritage littéraire que lui reconnaissent régulièrement l'Université et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en mettant l'*Heptaméron* (1559) au programme des agrégations de lettres, c'est à Marguerite de Navarre que le prix littéraire est consacré. En effet, en 1924, c'est la marguerite que le docteur Sabatier a choisie comme emblème de la nouvelle Académie de Béarn. Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de roi, reine et mère de reine, incarne un destin particulier dans la Renaissance française : elle entretint un intense commerce intellectuel et artistique avec des esprits brillants comme Lefèvre d'Étaples ou Clément Marot, fit rénover à Pau la forteresse de Gaston Fébus qui devint une résidence Renaissance, et anima autour de sa riche bibliothèque humaniste une Cour de Navarre itinérante entre Pau, Nérac et Cauterets. « Où est l'esprit, là est la liberté », écrivit-elle, véritable idéal pour l'Académie de Béarn au XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est le début d'une dynamique appelée à se développer. Pour la première édition du prix, il a été décidé de récompenser des auteurs de la littérature française, mais l'écoute réservée aux éditeurs depuis le lancement du prix permet de penser qu'il faudra envisager plusieurs catégories, dès la deuxième édition en 2025 : auteurs français, auteurs francophones et auteurs étrangers traduits en français ; cela permettra d'accroître considérablement le rayonnement du Prix Marguerite de Navarre de la Nouvelle, non seulement en France, mais à l'étranger.

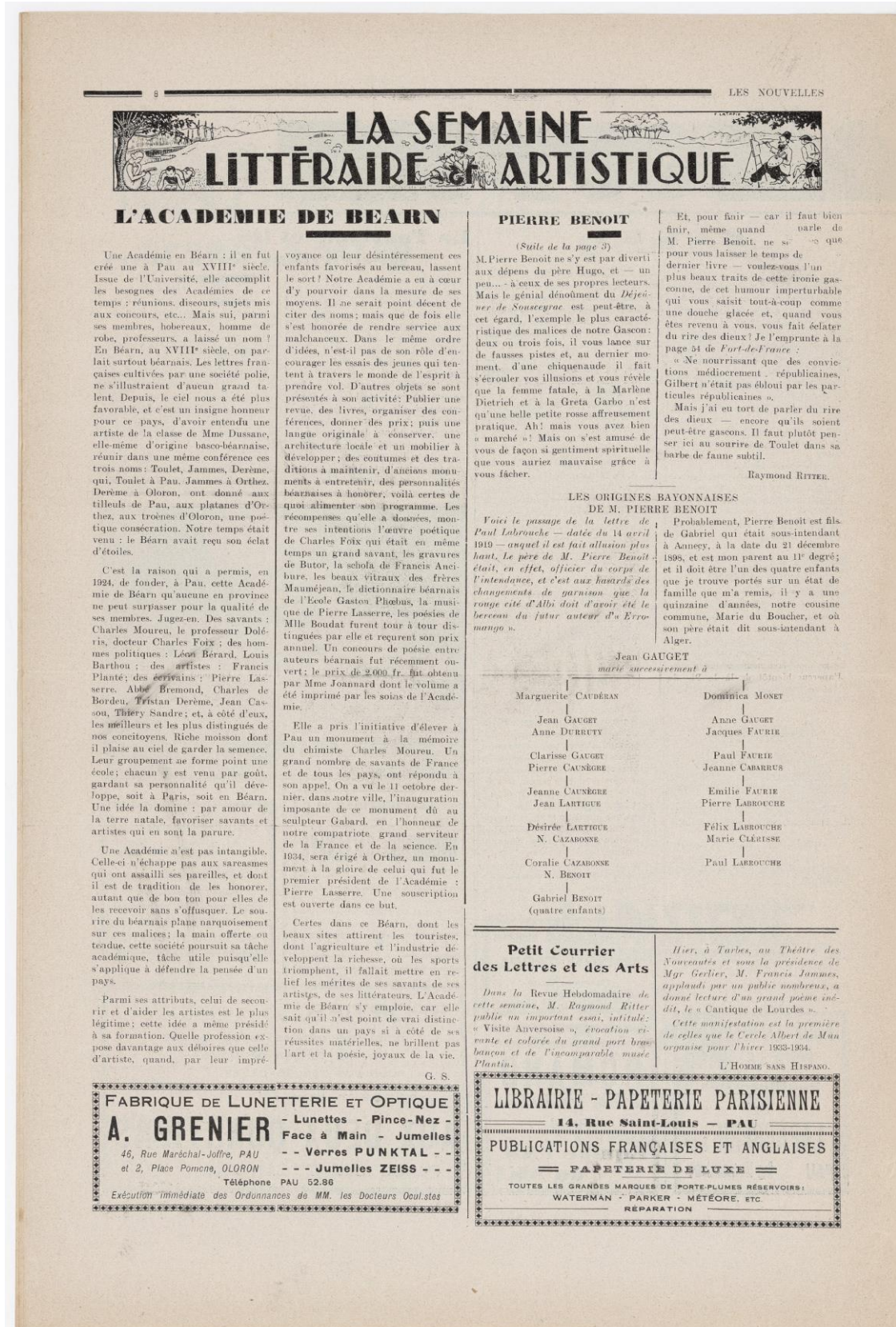
De façon plus large encore, il est envisageable de créer d'autres prix qui récompenseraient des talents, non seulement littéraires, mais également en matière de peinture, de sculpture, de musique, etc., dans la tradition des prix triennaux décidés par les fondateurs de l'Académie de Béarn en 1924 et comme les perpétuent de façon dynamique la plupart des académies de province, telle l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

Un prix d'éloquence de l'Académie de Béarn pourrait également être créé, et l'on renouerait ainsi avec le tout premier concours institué par l'Académie française en 1671 à l'initiative de Guez de Balzac.

Ce dispositif complexe de concours et de prix serait assurément un bon début pour ouvrir un deuxième centenaire de l'Académie de Béarn !



# Bulletin de l'académie de Béarn datant de 1933



## LA SEMAINE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

### L'ACADEMIE DE BEARN

Une Académie en Béarn : il en fut créé une à Pau au XVIII<sup>e</sup> siècle. Issue de l'Université, elle accomplit les besognes des Académies de ce temps : réunions, discours, sujets mis aux concours, etc... Mais lui, parmi ses membres, hobereaux, homme de robe, professeurs, a laissé un nom ! En Béarn, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on parlait surtout béarnais. Les lettres françaises cultivées par une société polie, ne s'illustraient d'aucun grand talent. Depuis, le ciel nous a été plus favorable, et c'est un insigne honneur pour ce pays, d'avoir entendu une artiste de la classe de Mme Dussane, elle-même d'origine basco-béarnaise, réunir dans une même conférence ces trois noms : Toulet, Jammes, Derème, qui, Toulet à Pau, Jammes à Orthez, Derème à Oloron, ont donné aux tilleuls de Pau, aux platanes d'Orthez, aux trénes d'Oloron, une poétique consécration. Notre temps était venu : le Béarn avait reçu son éclat d'étoiles.

C'est la raison qui a permis, en 1924, de fonder, à Pau, cette Académie de Béarn qu'aucune en province ne peut surpasser pour la qualité de ses membres. Jugez-en. Des savants : Charles Moureu, le professeur Doléris, docteur Charles Foix ; des hommes politiques : Léon Béraud, Louis Barthou ; des artistes : Francis Planté ; des écrivains : Pierre Lasserre, Abbé Bremond, Charles de Borden, Tristan Derème, Jean Cassou, Thierry Sandre ; et, à côté d'eux, les meilleurs et les plus distingués de nos concitoyens. Riche moisson dont il plaise au ciel de garder la semence. Leur groupement se forme point une école ; chacun y est venu par goût, gardant sa personnalité qu'il développe, soit à Paris, soit en Béarn. Une idée la domine : par amour de la terre natale, favoriser savants et artistes qui en sont la parure.

Une Académie n'est pas intangible. Celle-ci n'échappe pas aux sarcasmes qui ont assailli ses parraines, et dont il est de tradition de les honorer. Une idée la domine : par amour de les recevoir sans s'offusquer. Le sourire du béarnais plane narquoisement sur ces malices ; la main offerte ou tendue, cette société poursuit sa tâche académique, tâche utile puisqu'elle s'applique à défendre la pensée d'un pays.

Parmi ses attributs, celui de secourir et d'aider les artistes est le plus légitime ; cette idée a même présidé à sa formation. Quelle profession expose davantage aux déboires que celle d'artiste, quand, par leur impré-

voyance ou leur désintéressement ces enfants favorisés au berceau, lassent le sort ! Notre Académie a eu à cœur d'y pourvoir dans la mesure de ses moyens. Il ne serait point décent de citer des noms ; mais que de fois elle s'est honorée de rendre service aux malchanceux. Dans le même ordre d'idées, n'est-il pas de son rôle d'encourager les essais des jeunes qui tentent à travers le monde de l'esprit à prendre vol. D'autres objets se sont présentés à son activité : Publier une revue, des livres, organiser des conférences, donner des prix ; puis une langue originale à conserver, une architecture locale et un mobilier à développer ; des coutumes et des traditions à maintenir, d'anciens monuments à entretenir, des personnalités béarnaises à honorer, voilà certes de quoi alimenter son programme. Les récompenses qu'elle a données, montre ses intentions l'œuvre poétique de Charles Foix qui était en même temps un grand savant, les gravures de Butor, la sépulture de Francis Ancibure, les beaux vitraux des frères Mauméjan, le dictionnaire béarnais de l'école Gaston Phocas, la musique de Pierre Lasserre, les poésies de Mlle Boudat furent tour à tour distinguées par elle et reçurent son prix annuel. Un concours de poésie entre auteurs béarnais fut récemment ouvert ; le prix de 2.000 fr. fut obtenu par Mme Joannard dont le volume a été imprimé par les soins de l'Académie.

Elle a pris l'initiative d'élever à Pau un monument à la mémoire du chimiste Charles Moureu. Un grand nombre de savants de France et de tous les pays, ont répondu à son appel. On a vu le 11 octobre dernier, dans notre ville, l'inauguration imposante de ce monument dû au sculpteur Gabard, en l'honneur de notre compatriote grand serviteur de la France et de la science. En 1934, sera érigé à Orthez, un monument à la gloire de celui qui fut le premier président de l'Académie : Pierre Lasserre. Une souscription est ouverte dans ce but.

Certes dans ce Béarn, dont les beaux sites attirent les touristes, dont l'agriculture et l'industrie développent la richesse, où les sports triomphent, il fallait mettre en relief les mérites de ses savants de ses artistes, de ses littérateurs. L'Académie de Béarn s'y emploie, car elle sait qu'il n'est point de vraie distinction dans un pays si à côté de ses réussites matérielles, ne brillent pas l'art et la poésie, joyaux de la vie.

G. S.

**FABRIQUE DE LUNETTERIE ET OPTIQUE**  
**A. GRENIER** - Lunettes - Pince-Nez -  
Face à Main - Jumelles  
46, Rue Marshal-Joffre, PAU  
et 2, Place Poména, OLORON  
--- Verres PUNKTAL ---  
--- Jumelles ZEISS ---  
Téléphone PAU 52.86  
Exécution immédiate des Ordonnances de MM. les Docteurs Oculistes

### PIERRE BENOIT

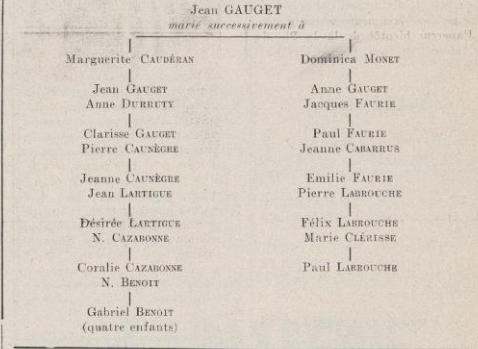
(Suite de la page 3)  
M. Pierre Benoit ne s'y est par divertit aux dépens du père Hugo, et — un peu... — à ceux de ses propres lecteurs. Mais le génial démodé du *Déjeuner de Souceygnac* est peut-être, à cet égard, l'exemple le plus caractéristique des malices de notre Gascon : deux ou trois fois, il vous lance sur de fausses pistes et, au dernier moment, d'une chiquenaude il fait s'écrouler vos illusions et vous révèle que la femme fatale, à la Marlène Dietrich et à la Greta Garbo n'est qu'une belle petite rosse affreusement pratique. Ah ! mais vous avez bien « marché » ! Mais on s'est amusé de vous de façon si gentiment spirituelle que vous auriez mauvaise grâce à vous fâcher.

Et, pour finir — car il faut bien finir, même quand on parle de M. Pierre Benoit, ne s'agit-il que pour vous laisser le temps de votre dernier livre — voulez-vous l'un des plus beaux traits de cette ironie gasconne, de cet humour imperturbable qui vous saisit tout-à-coup comme une douche glacée et, quand vous êtes revenu à vous, vous fait éclater du rire des dieux ? Je l'emprunte à la page 54 de *Fort-de-France* :  
« Ne nourrissant que des convictions médiocrement républicaines, Gilbert n'était pas diloué par les particularités républicaines ».  
Mais j'ai eu tort de parler du rire des dieux — en sorte qu'ils soient peut-être gascons. Il faut plutôt penser ici au sourire de Toulet dans sa barbe de faune subtil.  
Raymond RITTER.

### LES ORIGINES BAYONNAISES DE M. PIERRE BENOIT

Voici le passage de la lettre de Paul Labrousse — datée du 14 avril 1919 — auquel il est fait allusion plus haut, le père de M. Pierre Benoit était, en effet, officier du corps de l'intendance, et c'est aux hasards des changements de garnison que la jeune cité d'Albi doit d'avoir été le berceau du futur auteur d'*Errungango*.

Probablement, Pierre Benoit est fils de Gabriel qui était sous-intendant à Amey, à la date du 21 décembre 1898, et est mon parent au 11<sup>e</sup> degré ; et il doit être l'un des quatre enfants que je trouve portés sur un état de famille que m'a remis, il y a une quinzaine d'années, notre cousine commune, Marie du Bouchier, et où son père était dit sous-intendant à Alger.



### Petit Courrier des Lettres et des Arts

Dans la Revue Hebdomadaire de cette semaine, M. Raymond Ritter publie un important essai, intitulé : « Visite Anversoise », évocation vivante et colorée du grand port breton et de l'incomparable musée Plantin.

Hier, à Tarbes, au Théâtre des Nouveautés et sous la présidence de Mgr Gerlier, M. Francis Jammes, applaudi par un public nombreux, a donné lecture d'un grand poème inédit, le « Cantique de Lourdes ».  
Cette manifestation est la première de celles que le Cercle Albert de Mau organise pour l'hiver 1933-1934.  
L'HOMME SANS ESPANO.

**LIBRAIRIE - PAPETERIE PARISIENNE**  
14, Rue Saint-Louis - PAU  
PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ANGLAISES  
PAPETERIE DE LUXE  
TOUTES LES GRANDES MARQUES DE PORTE-PLUMES RÉSERVOIRS :  
WATERMAN - PARKER - MÉTÉORE, ETC.  
RÉPARATION

### Extrait du texte ci-dessus

Une Académie en Béarn : il en fut créé une à Pau au XVIIIe siècle. Issue de l'Université, elle accomplit les besognes des Académies de ce temps : réunions, discours, sujets mis aux concours, etc... Mais qui, parmi ses membres, hobereaux, homme de robe, professeurs, a laissé un nom ? En Béarn, au XVIIIe siècle, on parlait surtout béarnais. Les lettres françaises cultivées par une société polie, ne s'illustraient d'aucun grand talent. Depuis, le ciel nous a été plus favorable, et c'est un insigne honneur pour ce pays, d'avoir entendu une artiste de la classe de Mme Dussane, elle-même d'origine basco-béarnaise, réunir dans une même conférence ces trois noms: Toulet, Jammes, Derème, qui, Toulet à Pau, Jammes à Orthez, Derème à Oloron, ont donné aux tilleuls de Pau, aux platanes d'Orthez, aux troènes d'Oloron, une poétique consécration. Notre temps était venu : le Béarn avait reçu son éclat d'étoiles. C'est la raison qui a permis, en 1924, de fonder, à Pau, cette Académie de Béarn qu'aucune en province ne peut surpasser pour la qualité de ses membres. Jugez-en. Des savants : Charles Moureu, le professeur Doléris, docteur Charles Foix ; des hommes politiques : Léon Bérard, Louis Barthou ; des artistes : Francis Planté; des écrivains : Pierre Lasserre. Abbé Bremond, Charles de Bordeu, Tristan Derème, Jean Cassou, Thiery Sandre; et, à côté d'eux, les meilleurs et les plus distingués de nos concitoyens. Biche moisson dont il plaise au ciel de garder la semence. Leur groupement ne forme point une école; chacun y est venu par goût, gardant sa personnalité qu'il développe, soit à Paris, soit en Béarn. Une idée la domine : par amour de la terre natale, favoriser savants et artistes qui en sont la parure. Une Académie n'est pas intangible. Celle-ci n'échappe pas aux sarcasmes qui ont assailli ses pareilles, et dont il est de tradition de les honorer, autant que de bon ton pour elles de les recevoir sans s'offusquer. Le sourire du béarnais plane narquoisement sur ces malices; la main offerte ou tendue, cette société poursuit sa tâche académique, tâche utile puisqu'elle s'applique à défendre la pensée d'un pays. Parmi ses attributs, celui de secourir et d'aider les artistes est le plus légitime; cette idée a même présidé à sa formation. Quelle profession expose davantage aux déboires que celle d'artiste, quand, par leur imprévoyance ou leur désintéressement ces enfants favorisés au berceau, lassent le sort? Notre Académie a eu à coeur d'y pourvoir dans la mesure de ses moyens. Il ne serait point décent de citer des noms; mais que de fois elle s'est honorée de rendre service aux malchanceux. Dans le même ordre d'idées, n'est-il pas de son rôle d'encourager les essais des jeunes qui tentent à travers le monde de l'esprit à prendre vol ? D'autres objets se sont présentés à son activité : publier une revue, des livres, organiser des conférences, donner des prix; puis une langue originale à conserver, une architecture locale et un mobilier à développer; des coutumes et des traditions à maintenir, d'anciens monuments à entretenir, des personnalités béarnaises à honorer, voilà certes de quoi alimenter son programme. Les récompenses qu'elle a données, montre ses intentions l'oeuvre poétique de Charles Foix qui était en même temps un grand savant, les gravures de Butor, la schola

de Francis Ancibure, les beaux vitraux des frères Mauméjean, le dictionnaire béarnais de l'Ecole Gaston Phoebus, la musique de Pierre Lasserre, les poésies de Mlle Boudat furent tour à tour distinguées par elle et reçurent son prix annuel. Un concours de poésie entre auteurs béarnais fut récemment ouvert; le prix de 2.000 fr. fut obtenu par Mme Joannard dont le volume a été imprimé par les soins de l'Académie. Elle a pris l'initiative d'élever à Pau un monument à la mémoire du chimiste Charles Moureu. Un grand nombre de savants de France et de tous les pays, ont répondu à son appel. On a vu le 11 octobre dernier dans notre ville, l'inauguration imposante de ce monument dû au sculpteur Gabard en l'honneur de notre compatriote grand serviteur de la France et de la science. En 1934, sera érigé à Orthez, un monument à la gloire de celui qui fut le premier président de l'Académie : Pierre Lasserre. Une souscription est ouverte dans ce but. Certes dans ce Béarn, dont les beaux sites attirent les touristes, dont l'agriculture et l'industrie développent la richesse, où les sports triomphent, il fallait mettre en relief les mérites de ses savants de ses artistes, de ses littérateurs. L'Académie de Béarn s'y emploie, car elle sait qu'il n'est point de vraie distinction dans un pays si à côté de ses réussites matérielles, ne brillent pas l'art et la poésie, joyaux de la vie.

G. S.



## Grégory Champeaud

Docteur en Histoire Moderne, Enseignant à Sciences Po Bordeaux<sup>1</sup>

### L'ENTRÉE DE NAVARRE À BORDEAUX EN 1576

« *Remettre en autres temps* » l'entrée de Navarre à Bordeaux ou comment Henri fut interdit de séjour dans le capitale de son gouvernement.

« Nous, Jacques Benoist de Lagebaston, chevalier, conseiller du Roy et premier président en la cour du Parlement de Bourdeaux [...] certifions que suivant l'ordonnance de la dicte cour [...] du huictiesme jour de ce présent moys, contenue au registre d'icelle cour, avons esté députés respectivement pour venir vers le roy de Navarre, gouverneur et lieutenant-general du Roy en Guyenne, luy remonstrer et le supplier tres humblement que s'il a délibéré de venir bien tost en ladicte ville, il luy plaise, pour les divers bruits et rumeurs qui y courent, le remettre en autres temps, que les habitans [soient] mieux composés [...]. Faict à Castelgelous, le quatorsiesme jour d'octobre 1576 ».

***(Procès-verbal des députés du parlement, constatant qu'ils ont prié le roi de Navarre de ne pas venir à Bordeaux, Bibliothèque de la ville, coll. Itié)<sup>2</sup>.***

La relation d'Henri de Navarre à « son » sud-ouest, celui qui l'a vu naître et grandir, politiquement et militairement, est désormais bien connue, comme l'est tout autant le fait qu'il n'y remettra plus les pieds une fois devenu Henri IV. Ce que l'on sait moins, c'est sa relation complexe avec la ville de Bordeaux, pourtant capitale de son gouvernement depuis que Charles IX a signé des lettres de provision en 1562, le faisant lieutenant général, gouverneur et amiral du pays et duché de Guyenne.

Henri de Navarre connaît Bordeaux. Il y a séjourné plusieurs fois jeune, notamment avec le reste de la cour entre le 1<sup>er</sup> avril et le 3 mai 1565, lors du fameux « tour de France » organisé par Catherine de Médicis pour présenter le jeune roi Charles IX à ses sujets.

Les choses changent après 1576, lorsqu'Henri s'enfuit de la cour où il était retenu prisonnier depuis la Saint Barthélemy, pour revenir à bride abattue vers le sud-ouest, sa terre de prédilection et sa terre d'élection, lui qui a profité de son évasion pour revenir à la foi protestante. Or, à cette époque, le parlement de Bordeaux est dominé par des catholiques intransigeants qui « tiennent » la ville pour le roi, avec la complicité des autres autorités locales que sont le gouverneur de la ville et les jurats. Difficile dans ces conditions de laisser l'hérétique et relaps Henri de Navarre pénétrer ses murs, alors même qu'ils sont censés abriter le siège de son gouvernement !

<sup>1</sup> Grégory Champeaud vient de publier *Henri IV*, Paris, Ellipses, Collection « Biographies et mythes historiques », 2023.

<sup>2</sup> Cette étude s'inspire dans les grandes lignes d'un passage de ma thèse publiée : *Le parlement de Bordeaux et les paix de religion (1563-1600)*, Nérac, Editions d'Albret, 2008.

## La crainte suscitée par Henri de Navarre

Tout se passe en effet comme si le retour d'Henri de Navarre en Guyenne réactivait une peur obsidionale présente à Bordeaux depuis quinze ans au moins. Dès avant le déclenchement des hostilités en 1562, l'activité règlementaire du parlement de Bordeaux montre que les questions de défense et la peur d'une « surprise » de la ville virent à l'obsession. Il faut dire que le début des guerres civiles a donné de réels motifs d'inquiétude aux autorités d'une ville fragilisée sur son flanc fluvial par un amont tenu par les protestants. Dès la nuit du 26 au 27 juin 1562, une attaque protestante a été lancée depuis la rivière contre le château Trompette.



A. Haon, *Reconstitution du château Trompette*, aquarelle et rehauts de gouache, vers 1927 ©Archives municipales / XXI L 177

Le plan prévoyait qu'une troupe de huguenots s'introduise dans le château pour ensuite ouvrir les portes de la ville. Malgré les moyens engagés et l'effet de surprise, la tentative échoua mais laissa une trace durable dans la psychologie des autorités responsables de la sécurité de la ville, qui n'oublieront jamais cette frayeur. On peut alors parler de « fièvre obsidionale » pour caractériser cette psychose de la « surprise » de la ville, qui perdure et se manifeste par une attention accrue portée aux murs de Bordeaux. Identifiés comme un talon d'Achille potentiel – le parlement craignant particulièrement l'accointance entre d'éventuels assaillants et les réformés vivant dans les maisons adossées aux remparts – leur surveillance et entretien requièrent toute l'attention. Au cours des années qui suivent, chaque nouvelle de prise de ville en amont ou en aval, chaque « bruit » ou rumeur d'une surprise prochaine de la ville par les réformés réactive cette peur obsidionale, provoquant réflexes sécuritaires et répressifs.

On comprend mieux pourquoi, dans ce contexte, l'évasion d'un Henri de Navarre revenu au protestantisme inquiète les autorités bordelaises. L'annonce de sa fuite faite le 13 février 1576 par des « lettres closes du Roy de septième de ce mois portant avertissement que le Roy de Navarre s'est départy hors la présence du Roy », a en effet pour conséquence immédiate de braquer les parlementaires qui décident instinctivement « de pourvoir à la seureté de la ville et chateaux ensemble es villes circonvoisines (...) »<sup>3</sup>, d'autant que l'on apprend que le « Roy de Navarre avoit tenu un batème d'un ministre de la nouvelle opinion (...) ». Intimement convaincus qu'Henri pourrait « attenter quelque-chose contre [le] service du roi », les jours et les semaines qui suivent voient le zèle sécuritaire du parlement s'exercer à sens unique. L'organisation de sécurité de Bordeaux et le refus de voir Navarre y entrer deviennent une obsession, renforçant encore la mainmise du parlement sur la ville et celle des catholiques ultras au sein de l'institution.

### Un parlement de Bordeaux divisé



Adolphe Rouargue (graveur), (1810 - vers 1870), Bordeaux, quartier Saint-Pierre, place du palais : palais de l'Ombrière. D'après Auguste Bordes (1803 - 1868), Histoire des Monuments de Bordeaux, Bibliothèque municipale de Bordeaux.

Si les catholiques intransigeants sont majoritaires, le parlement de Bordeaux n'en est pas moins divisé, avec une présence de conseillers modérés qui ne souhaitent pas entrer en conflit frontal avec Henri de Navarre. Parmi eux, le premier président du parlement Benoît de Lagebâton, qui ne ménage pas ses peines pour porter la voix de son institution sans compromettre définitivement ses relations avec le lieutenant général de Guyenne. Pris

<sup>3</sup> Registres Secrets du parlement de Bordeaux (RS), Archives Municipales de Bordeaux (AMB), Ms 779, p. 870.



entre le marteau et l'enclume, Lagebâton se contorsionne tant bien que mal, entre ses convictions modérées qui le poussent à entretenir une relation apaisée avec le gouverneur et les ultras soutenus par Henri III qui l'invitent à la fermeté face au « danger » Navarre. La teneur des réponses qu'il fait aux lettres incendiaires d'Henri montre un malaise persistant<sup>4</sup>, qui l'oblige à inventer des prétextes fallacieux pour expliquer la position du parlement.

Lagebâton est prudent et fait d'abord acte de soumission, en rappelant que les conseillers du parlement respectent Navarre « en toutes choses comme prince de sang et gouverneur de cette province de Guienne ». Il justifie ensuite le refus du parlement de le laisser entrer, pour des raisons de sécurité personnelle: « Vous priant aussy par sur croire que nous nous sommes fort soigneusement enquis si les choses sont en cette ville en telle disposition que nous désirons pour vous recevoir en l'honneur et obéissance qui vous sont bien sûr et pour mieux reconnoitre le bien inestimable qu'ils recevront de vostre présence, toutes fois nous trouvons tant par le rapport desdits jurats que d'ailleurs qu'elles ne le sont, par de quoy nous sommes extrêmement ennuyés (...) »<sup>5</sup>. Ainsi, le refus n'est pas motivé par des convictions politiques et religieuses, mais bel et bien parce que sa sécurité ne serait pas assurée ! Les lettres de réponse de Navarre montrent qu'il n'est pas dupe du stratagème et Lagebâton tente donc de détourner son attention en l'enjoignant de mettre fin aux troubles apparus en Périgord. Tentative de diversion, stratégies dilatoires... tout montre que la situation est très malaisée pour les parlementaires bordelais qui redoutent de payer, tôt ou tard, le prix de leur insoumission. Ils tiennent bon cependant et vont persister dans la voie du bras de fer, bien aidés par les circonstances. Mais si Navarre ne rentrera finalement jamais dans sa capitale de gouvernement, ce sont ses idées qui vont triompher à Bordeaux.

### **Une victoire à la Pyrrhus pour le parlement de Bordeaux**

Le choix de s'installer à Nérac et l'expérience originale qu'il y mène<sup>6</sup>, éloignent Bordeaux des préoccupations immédiates d'Henri de Navarre et diminuent ainsi les occasions de confrontation directe avec le parlement. La mort de François d'Anjou en 1584, qui fait de lui l'héritier présomptif du trône selon la loi salique, renforce aussi le *statu quo*. D'un côté, Henri voit désormais « plus grand » et sait que son destin se jouera au nord de la Loire. De l'autre, les catholiques intransigeants du parlement de Bordeaux sont littéralement paralysés, tiraillés entre leur rejet viscéral de l'accession du huguenot Navarre au trône de France et la crainte des conséquences éventuelles d'une désobéissance persistante.

Mais au début des années 1580, le contexte change à Bordeaux et en Guyenne, laissant entrevoir un renversement des rapports de force au parlement qui va s'avérer favorable à Navarre.

---

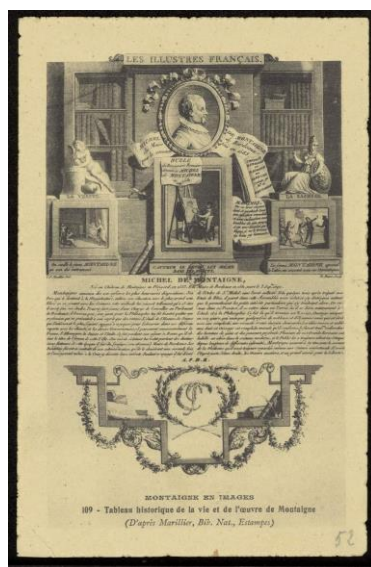
<sup>4</sup> Dans une de ces lettres, Navarre va même jusqu'à accuser le parlement d'usurpation de ses droits et autorité. RS, AMB, Ms 780, p. 211.

<sup>5</sup> RS, AMB, Ms 780, p. 248-249.

<sup>6</sup> Grégory Champeaud, *Henri IV, op. cit.*, p. 43-54.

Trois événements concomitants viennent en effet y renforcer le camp de la modération. Le premier est l'arrivée de Jacques Goyon de Matignon comme nouveau gouverneur en Guyenne, en lieu et place de Navarre. Matignon est un gentilhomme déjà rompu aux exercices de la lieutenance générale et apprécié en cour pour ses compétences militaires, sa prudence et sa modération. Ce choix relève du calcul politique de la part de Catherine de Médicis car Matignon est capable de contrebalancer les ambitions de Navarre en Guyenne. Recevant les pleins pouvoirs militaires par lettres patentes du 28 août 1581, Matignon arrive à Bordeaux le 15 octobre. Sage et mesuré, il tranche avec son prédécesseur Biron qui, selon Brantôme « battoit froid d'autant que l'autre battoit chaud » et semble l'homme de la situation car « il falloit un tel homme au roi de Navarre et au pays de Guienne, car cervelles chaudes les unes avecques les autres ne font jamais bonne soupe »<sup>7</sup>. Matignon, en cumulant la lieutenance générale avec la fonction de maire de Bordeaux à partir de 1585, va ainsi être un allié décisif pour les modérés du parlement.

Le deuxième événement est l'élection à la mairie de Bordeaux de Michel de Montaigne, en août 1581. Lorsque Montaigne arrive à Bordeaux, cela fait plus de quatre ans qu'il est entré, « sur la pointe des pieds », dans la clientèle d'Henri de Navarre en tant que gentilhomme ordinaire de sa chambre<sup>8</sup>. Pleinement engagé auprès de Matignon qui, selon lui, incarne l'ordre à un moment où les troubles ligueurs secouent le royaume et bientôt Bordeaux, Montaigne joue le rôle d'agent de liaison entre Matignon et Navarre. Sa qualité d'ancien conseiller du parlement de Bordeaux, qu'il a quitté en 1570, mais au sein duquel il conserve encore de solides alliances, fait également de lui un intermédiaire avec Navarre - alors qu'ils sont en conflit depuis plusieurs années - tout autant qu'il renforce la position des partisans de la modération au sein de l'institution.



Clément-Pierre Marillier, (1740-1808), Tableau historique de la vie et de l'œuvre de Montaigne, carte postale d'après la gravure n°40 des Illustres Français, 1816, Bibliothèque municipale de Bordeaux.

<sup>7</sup> Brantôme, *Grands capitaines*, éditions Lalande, t. V, p. 159.

<sup>8</sup> Le mot est d'Anne-Marie Cocula-Vaillières dans « Montaigne et Henri IV : une impossible rencontre », dans C. G Dubois (sous la direction de), *Montaigne et Henri IV*, Pau, J et D, 1996, p. 30.

Clément-Pierre Marillier, (1740-1808), *Tableau historique de la vie et de l'œuvre de Montaigne*, carte postale d'après la gravure n°40 des Illustres Français, 1816, Bibliothèque municipale de Bordeaux.

Enfin, le troisième événement déterminant de cette fin d'année 1581 est l'installation d'une chambre de justice exceptionnelle à Bordeaux. L'historien Jacques Auguste de Thou, éminente figure des conseillers envoyés par le roi en Guyenne, décrit ainsi le travail de cette chambre : « (...) et ils rendirent trois ans durant la justice en tous ces endroits avec une intégrité qui fut applaudie de tout le monde, et qui mit la paix dans la province ; car après la prudence de Matignon, c'est à l'équité de ces excellents juges qu'elle en eut la principale obligation »<sup>9</sup>. Constituée exclusivement de magistrats issus du parlement de Paris ou de membres du Grand conseil choisis pour leur modération et leur capacité à démêler l'écheveau des passions religieuses en Guyenne, ses figures marquantes (Séguier, Pithou, de Thou ou Loysel) incarnent le mouvement des Politiques naissant. En s'installant à Bordeaux à partir de 1582, ces Politiques « extérieurs » vont aussi étayer la position des modérés « locaux » du parlement.

C'est donc la convergence de cet apport, de l'action de Montaigne à la mairie et de Matignon à la lieutenance générale, qui va finalement permettre de modifier les rapports de force et faire que Bordeaux et son parlement vont non seulement résister à la fièvre ligueuse mais aussi être parmi les premiers à reconnaître le nouveau roi Henri IV et plus tard enregistrer l'édit de Nantes. Ainsi, si le parlement de Bordeaux semble avoir gagné l'épreuve de force en interdisant effectivement à Navarre de rentrer dans la capitale de son gouvernement après 1576, c'est bien ce dernier qui a remporté la victoire idéologique qui lui permettra d'asseoir plus sereinement son autorité de roi de France.

Document tiré du bulletin des Amis du Château de Pau, aimablement communiqué par Etienne Lassailly dont un exemplaire sera envoyé à tout académicien qui en fait la demande à ([etienne.lassailly@outlook.fr](mailto:etienne.lassailly@outlook.fr))

« Ce nouveau Bulletin raconte et explique les relations du roi de Navarre avec des villes ou des lieux qui marquent ses fonctions et son ascension. Ce sont « Les séjours du roi » qui sont ainsi livrés à notre compréhension et à notre imagination. Les villes de Foix, La Rochelle, Bordeaux, Montauban, le château de Montaigne et les Eaux-Chaudes - dans notre proche vallée d'Ossau - sont tour à tour évoqués par des historiens et des historiennes renommés. Nous les remercions avec chaleur car, sans eux et sans l'entrain avec lequel ils nous transmettent leur savoir et leurs recherches, nos ambitions ne resteraient-elles pas inassouvies ?

E.L.

## OPINIONS ET REFLEXIONS

### De la fonction et du prestige

*Marc Bélit*

Voici qu'on s'agite beaucoup à l'annonce du nom de la nouvelle titulaire du ministère de la culture. Ce n'est pas la première fois et il y a à cela une explication. De grands personnages ont intégré ce rôle à des époques précises sous la V<sup>e</sup> République et ont laissé un souvenir durable, mais cela dépasse aussi leur personne, cela tient aux enjeux civilisationnels qui s'incarnent dans ce ministère et son histoire.

Malraux d'abord. Au lendemain de la dernière guerre mondiale la France était au moins aussi divisée qu'aujourd'hui (gauche contre droite, Communistes contre Gaullistes etc...) De Gaulle et Malraux parièrent sur le fait que la culture était peut-être le dernier lien national susceptible de rattacher les Français entre eux et à leur pays via les œuvres, les monuments, l'histoire culturelle qui était la leur et qu'il fallait remettre en valeur, la protection et rénovation du patrimoine en tête. La culture comme un ciment idéologique remplaçant la religion défaillante voilà quel fut le pari. Deux mots gouvernèrent cette approche : la démocratisation culturelle fondée sur la transmission, et la révélation de l'art par le contact direct avec les œuvres. Cela dura tant que dura le Gaullisme et sombra en 1968. Il nous en reste les Maisons de la Culture (aujourd'hui Scènes nationales) comme vestiges d'une infrastructure culturelle destinée à compléter le maillage des établissements d'enseignement dans tout le pays.

D'un côté on apprenait à apprendre, de l'autre on apprenait à aimer (dixit Malraux). La remise en question de cet objectif mettra quelques années à produire ses effets (1970/80)

Lang ensuite avec la gauche au pouvoir en 1981 et la reprise du flambeau sur la base du constat que la population avait changé, les minorités faisaient entendre leur droit à la différence et la transmission verticale du haut en bas de la culture « cultivée » à tous sur un modèle démocratique et pédagogique avait touché ses limites. (on eût le même mouvement au sein de l'éducation nationale : mêmes causes, mêmes effets). Le volontarisme de ce ministre et le soutien du président Mitterrand (comme en son temps De Gaulle avec Malraux) permit alors de relancer une grande politique nationale de la culture sur d'autres bases. On paria alors sur la diversité : puisque nous étions entrés dans un monde multiculturel, faisons une politique multiculturelle en élargissant le concept de culture, aux mœurs, à la fête, aux festivals, à toutes les formes de la vie en commun, aux minorités et aux cultures du monde, ici comme ailleurs. Ce fut le modèle socialiste du « tout culturel » qui renouvela l'approche sur fond d'un projet civilisationnel toujours : une France plurielle, ouverte, qui allait réussir l'intégration et rayonner à l'extérieur.

Là encore, ce grand élan se heurtera aux réalités, aux résistances multiples. Il en reste de beaux souvenirs et cette « fête de la musique » qui au fond en résume l'esprit. Pas que cela bien sûr, mais c'est la plus marquante.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, s'il n'y avait pas eu entretemps (comme toujours en France) une solide administration culturelle déconcentrée et décentralisée dans les villes et les régions au plus près des acteurs de terrain, la culture aurait pu sombrer en tant qu'ambition nationale et biberonnés que nous sommes à la culture de masse de prévalence américaine, nous aurions été emportés par la vague du « Soft-Power » avant l'heure. Ce qui est en train de se produire aujourd'hui du reste.

Mais si Malraux ou Lang eurent le temps long pour mener leurs politiques (10 ans chacun), la valse qui a suivi a réduit le temps de leurs successeurs à deux ou trois ans pas mieux. Difficile dans ce cas d'imprimer un mouvement pour autant qu'on en eût le dessein ou le désir.

Il y eut néanmoins de bons et courageux ministres, l'un se battit bec et ongles pour l'exception culturelle (Toubon) en pure perte, l'autre se battit pour accroître les moyens de la culture via l'appel au mécénat (Aillagon) car il avait constaté l'effet de ciseaux entre un univers qui ne produit pas de plus-value et le renchérissement des coûts de production du spectacle vivant comme de la création audiovisuelle. Tout cela n'est pas négligeable. D'autres il faut bien le dire le furent, négligeables, et bientôt la fonction releva du « casting » avec comme le dira à l'époque Claude Allègre, (injustement du reste contre une ministre précise qu'il qualifia, d'erreur de casting). On eut même le cas d'une ministre obligée d'avouer devant le dernier prix Nobel de l'époque qu'elle ne l'avait jamais lu. Le peuple français qui en avait entendu d'autres s'esclaffa et comprit que cette fonction comme d'autres était devenue décorative et le tremplin d'autres ambitions. Il comprit surtout qu'on avait fait le deuil de l'enjeu civilisationnel (quelle prétention comme aurait dit Valéry : se croire et se vouloir universels).

Nous en sommes là, à attendre la bonne surprise ou la nomination à contre-emploi qui parfois la permet. Un exemple : Madame Bachelot. N'a-t-on pas ricané à sa nomination et pourtant cette expérimentée ministre de la sante a su fort bien se battre et obtenir les crédits qui sauvèrent la culture au temps du Covid qui vida les salles, rendit impossibles les recettes de spectacles et mit la plupart des acteurs au chômage. N'eut-elle pas eu l'expérience du fonctionnement de l'État au ministère de la santé et c'en était fait de notre système (comme en d'autres pays européens du reste). Alors, restons optimistes et circonspects. Il est clair que notre temps est en attente de redressement éducatif et culturel et non de calculs politiques à court terme, mais le pire n'est jamais sûr, c'est ce que nous apprend l'histoire. Le risque que court la culture est qu'elle ne soit plus défendue pour elle-même mais pour son utilité sociale, en un mot, instrumentalisée, de sorte que son objet finisse par faire négliger son enjeu qui reste...civilisationnel.

## Bénir

*Jean Casanave*

Il faut croire que l'Église n'a pas de problème plus urgent à résoudre que celui de disserter sur les conditions de la licéité d'une bénédiction. On peut comprendre que, dans un contexte de confusion et d'ignorance du vocabulaire usuel, les évêques français aient le souci de distinguer le sacrement du mariage d'une bénédiction donnée à des personnes du même sexe vivant ensemble ou à des divorcés remariés. Les académiciens français, artisans officiels du dictionnaire de notre langue, auraient été bien inspirés de proposer un mot nouveau pour désigner ces unions de nature bien différentes à moins que le lobby LGBT, après avoir revendiqué haut et fort pendant des années le respect d'un statut différent, ne les ait convaincus du contraire c'est-à-dire de la revendication du « mariage pour tous » et plus tard de la parentalité pour tous !

Ceci dit, les réactions des évêques africains qui refusent le texte du Vatican pour des raisons politiques laissent perplexes. Si l'union homosexuelle est interdite par les gouvernements, la question de la bénédiction est hors sujet. Par ailleurs, comment distinguer les unions irrégulières et les autres, lorsqu'à la fin de la messe de la nativité, dans la chaleur de la nuit africaine, est donnée la bénédiction finale, sachant que dans la foule dense et bigarrée, se sont fauilés bien des situations refusées par la doctrine chrétienne !

Plus près de chez nous, lors de la bénédiction annuelle et estivale des bateaux sur le bassin d'Arcachon, a-t-on jamais entendu l'archevêque de Bordeaux demander aux divorcés remariés de rester à quai et aux nombreux renégats de leur baptême, pêcheurs publics s'il en est, de quitter la jetée ? Et si l'un d'eux, emporté par un réflexe religieux esquisse un mini signe de croix furtif, personne ne s'en offusquera !

Quant aux curés de nos vallées pyrénéennes, ils ne paraissent pas se faire trop prier pour accompagner à coups de goupillon le départ des troupeaux en transhumance, même si, au passage, le jeune berger et sa compagne, baptisés et vivant ostensiblement en union libre, donc canoniquement en situation de péché reçoivent quelques gouttes d'eau bénite !

De même encore, n'y a-t-il que des motards en situation régulière qui lors d'un rassemblement festif demandent à un prêtre, lui-même motorisé, de bénir leurs « bécanes » rutilantes ?

A-t-on subitement oublié que les adversaires de Jésus lui reprochaient de s'attabler dans la maison de Lévi avec des publicains et des pêcheurs, non parce qu'il mangeait avec eux, mais parce que le repas était encadré de bénédictions et que l'on ne pouvait pas s'associer à la prière des pêcheurs ?



Pourquoi ces arguties et ces analyses de texte pour distinguer la bénédiction donnée à chaque individu et non au « couple » alors que tout le monde est au courant de leur situation et que, dans les cas précédents, personne ne prend la précaution de distinguer les uns des autres ?

Chacun sait très bien que la mère des bénédictions est celle du Créateur, déclinée en 6 séquences dans le récit de la Genèse, déclarant que toute sa création était bonne : « Et il vit que cela était bon ! ». Et quand l'homme bénit à son tour, il rend à Dieu sa bénédiction ou répète pour ses frères le geste créateur qui ne fait aucune distinction entre les œuvres créées. (1)

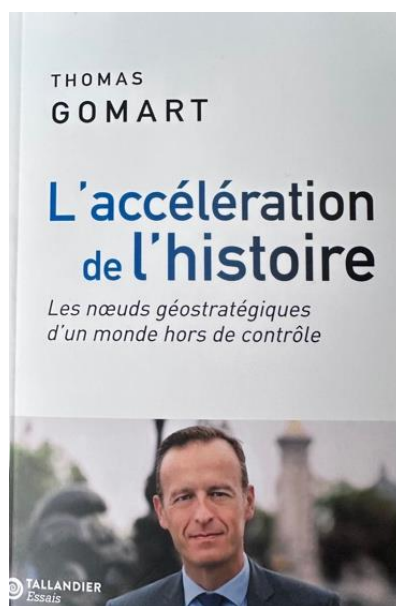
Tout chrétien et tout prêtre est capable de faire la différence entre une bénédiction et un sacrement, entre l'approbation ou non d'une union et une prière pour des enfants de Dieu. A moins que tout ce tapage théologique et pastoral (n'a-t-on pas brandi la menace de l'hérésie) ne consiste à placer des peaux de banane sous les pieds de François qui, heureusement, se déplace en fauteuil !!!

Malheureusement, une fois encore, comme bien souvent dans l'Église, on trouve une réponse officielle à des demandes formulées depuis longtemps mais dont plus personne n'éprouve aujourd'hui ni l'urgence ni même la nécessité. Qui, dans ces situations familiales et conjugales de plus en plus brouillées se soucie d'en appeler à la bénédiction de Dieu ?

## LECTURES

### Les mises en garde de Thomas Gomart

*Thierry Moulonguet*



Le 17 Mai dernier, Thomas Gomart, directeur de l'Institut Français des Relations Internationales (l'IFRI), donnait une conférence devant l'assemblée plénière de notre Académie sur l'état du monde. Dans son dernier livre publié chez Tallandier, « L'accélération de l'Histoire », il met évidence tous les risques associés au prolongement des évolutions en cours qu'il avait décrites lors de son passage à Pau : réchauffement climatique, confrontation globale entre les Etats Unis et la Chine, multiplication des conflits régionaux, diffusion de l'arme nucléaire , explosion des dépenses d'armement (1139 milliards de dollars en 2001 et 2240 milliards de dollars en 2022 !), augmentation rapide des flux migratoires , tensions croissantes liées à l'accès à l'eau potable . Le sous-titre de son livre éclaire sur son message : « Les nœuds géostratégiques d'un monde hors de contrôle. » Il met l'accent sur l'accélération des tendances disruptives et dans le même temps sur la complexification des situations. Il est clair à cet égard que la combinaison de la guerre en Ukraine et du lancement de l'attaque du Hamas sur Israël le 7 Octobre dernier a directement contribué à la montée des risques. Le nouvel alignement des planètes qui émerge se concrétise notamment par l'élargissement du groupe des BRICS (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du Sud) à 5 nouveaux pays : Arabie Saoudite-Iran-Emirats Arabes Unis-Égypte-Éthiopie, ce qui ne manque pas d'approfondir la césure entre les pays dits développés et les pays en développement. On peut mesurer par la capacité de la Russie à détourner les sanctions occidentales décidées à la suite de l'invasion de l'Ukraine l'impact de cette nouvelle configuration. Le renforcement de l'association entre Pékin-Moscou-

Pyongyang est également une marque de cette période, comme l'est le rapprochement, encore bien improbable il y a peu, entre l'Arabie Saoudite et l'Iran sous les auspices de la Chine. Comme le souligne Thomas Gomart, c'est « un nouveau partage du pouvoir mondial » qui s'esquisse, celui-ci n'étant encore que très peu reflété dans la gouvernance des institutions multilatérales nées après la seconde guerre mondiale, ce qui réduit d'autant leur capacité d'action comme on le voit dans tous les conflits récents.

Le livre de Thomas Gomart propose un angle d'approche particulièrement parlant pour illustrer les tensions du monde en se postant sur les trois détroits au cœur de celles-ci : Taiwan-Ormuz-le Bosphore. Ces trois couloirs commandent une grande partie des flux mondiaux : le détroit de Taiwan les puces électroniques, le détroit d'Ormuz le pétrole, le Bosphore le blé. Trois enjeux clés au cœur des tensions géopolitiques : les nœuds géostratégiques sur lesquels pèsent la compétition entre la Chine et les Etats Unis (Taiwan), les risques d'extension du conflit au Proche Orient (Ormuz), les conséquences en chaîne de la guerre en Ukraine (le Bosphore). Tout est lié et il n'est peut-être pas inutile de faire un détour par un commentaire d'Henry Kissinger peu de temps avant sa mort pour trouver une ligne d'action dans cette situation : « La question clé consiste à savoir si Washington et Pékin pourront apprendre à associer une inévitable rivalité stratégique à un concept et une pratique de la coexistence ». Déjà en 1974, il prévenait : « Allons-nous nous consumer en rivalités nationales suicidaires au regard des réalités de l'interdépendance ? ou bien allons-nous trouver des solutions coopératives ? ». A ce stade l'auteur nous passe un autre message : on pourrait imaginer que l'Europe soit au centre de la recherche de ces solutions coopératives et affirme sa place dans les nouveaux équilibres du monde. L'inquiétude de Thomas Gomart est que les tendances qu'il a décrites et qui sont en voie d'accélération laissent l'Europe au bord du chemin. L'actualité récente montre que l'Europe peine à se faire entendre dans le brouhaha mondial et à montrer un front uni face aux défis globaux. Ce livre sonne comme une alarme. Espérons qu'elle soit entendue. »

## Lisez Daudet

### Ollivier Marc

L'époque ne brillant ni par l'inspiration, ni par le style, mieux vaut se rabattre sur l'immense gisement de la littérature française du passé, relire bien sûr les incontournables, mais aussi s'aventurer dans les marges oubliées de ce continent dont on peut craindre que le destin soit celui de l'Atlantide.

Prenez Daudet, dont ne surnage guère de l'œuvre que *Les Lettres de mon moulin*. Son succès auprès des pédagogues, du moins quand inculquer le bien écrire constituait une de leurs préoccupations majeures, a sans doute contribué à donner de lui l'image d'un auteur pour élèves appliqués. Sort auquel n'a pas échappé un de ses contemporains, le grand Kipling, dont romans et nouvelles révèlent un peintre de l'Inde, ébloui par sa civilisation et navré de l'attitude des administrateurs bornés qui malheureusement y sévissaient ; soit le total opposé du chantre de la colonisation que voudraient faire de lui ceux qui ne l'ont pas lu.

Il faut se plonger dans l'œuvre romanesque de Daudet. *Le Nabab* d'abord ; un méridional, parti de rien, qui, fortune faite dans l'orient compliqué, et corrompu, souhaite ardemment voir sa réussite homologuée par une reconnaissance éclatante, que seule la capitale peut conférer ; parti sur un « A nous deux Paris » enthousiaste, il rencontre la jalousie, l'hostilité et la mort. N'est pas Rastignac qui veut. La référence n'est pas fortuite. Une ombre de géant plane sur le roman, dont - clin d'œil digne d'Hitchcock - Daudet fait passer la figure dans les dernières lignes du chapitre relatant les funérailles du duc de Maura au Père-Lachaise : « *Un rayon égaré du couchant éclairait derrière eux, sur le terre-plein, le buste expressif et colossal, au large front sous les cheveux longs et relevés, à la lèvre puissante et ironique, de Balzac qui les regardait...* ». Référence transparente à ses « Scènes de la vie parisienne », le cycle auquel se rattache *Le Nabab* s'intitule « Scènes parisiennes ». Daudet déploie un grand art des descriptions - heureusement moins longuettes que chez son maître. Quant à ces phrases qui semblent couler de source, il ne faudrait pas être dupe de leur apparente facilité. Anatole France doit défendre cette prose qui fuit l'effet face à ceux qui « *trouvent que c'est plat* » : « *Les jeunes romanciers qui écrivent en chinois savent mauvais gré à Daudet d'écrire en français* ». Derrière la perfection du style, on devine un polisseur acharné, à l'exemple de Flaubert, son ami.

Quand la Cremnitz se met à danser... la scène où l'ancienne étoile se lance sur les pointes un triste soir d'hiver dans le petit salon de sa protégée pour la tirer de son abattement est un de ces morceaux de bravoure qui signent le plus sûrement un talent d'écrivain.

Dans *Numa Roumestan* - pièce du même cycle -, la soirée musicale au ministère de l'Instruction publique semble l'ébauche de la grande scène du *Temps retrouvé* où Proust se

lâche pour peindre les fantomatiques figures qui hantent la matinée donnée chez le Prince de Guermantes - dans le même Faubourg Saint-Germain. Au Second Empire finissant a succédé la IIIe République naissante ; et à la figure du duc de Maura, un proche de l'empereur, celle d'un avocat, parlementaire puis ministre. Monarchiste et non républicain, originaire de Nîmes et non de Cahors, Roumestan emprunte néanmoins pas mal à Gambetta - comme Maura tenait du duc de Morny.

Daudet a des formules heureuses, parfois féroces – Léon avait de qui tenir ! - pour croquer « *ce conseiller à la Cour des Comptes, petit crâne rond et ras, où la pensée faisait un bruit de graine sèche dans une courge vide* » ; ou « *une de ces mamans terribles qui se montrent à côté de leurs demoiselles comme l'avenir désastreux de leur beauté* ». Analyste du monde tel qu'il va, il observe l'effet délétère qu'exerce le pouvoir sur les meilleurs d'entre nous : « *Numa n'était plus le bon enfant d'autrefois, qui riait le premier de ses emballements, acceptait les railleries et les remontrances... L'ivresse des hauteurs, cette atmosphère de roi, où les plus fortes têtes chavirent, l'avait changé, rendu nerveux, volontaire, irritable* ». Bref, il faut lire Daudet.

## CHRONIQUE DE LA VIE PALOISE

### **De ci, de là promenade culturelle paloise** *Paul Mirat*

Il y a peu, nous recevions villa Lawrance la jeune historienne Cécile Dufau, chercheuse auprès de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Nouvelle Aquitaine, invitée à nous présenter ses missions et ses recherches. A l'issue de cette causerie de haute volée, nous avons tous été séduits par son entrain, sa simplicité, sa gentillesse, son humour, et unanimement éblouis par ses connaissances sur le sujet qui l'occupe depuis une dizaine d'années déjà : le patrimoine architectural et paysager de la bonne ville de Pau. L'année 2023 s'est achevée avec la publication des travaux de Cécile et le résultat : *Habiter Pau, du moyen âge au XIXe siècle*, publié par Le Festin, est simplement magnifique. Cet ouvrage est une perle de bibliothèque. Magnifiquement illustré et mis en page, sa lecture est indispensable aux amoureux de Pau que nous sommes tous. Ce livre, passionnant à plus d'un titre, nous révèle mille facettes inconnues du grand public, avec lui nous entrons dans l'intimité de moultes propriétés privées, souvent inaccessibles : il fourmille d'informations et de détails plus intéressants les uns que les autres. Il est en vente libre dans toutes les bonnes librairies, profitez-en tant qu'il en reste !

### **Exposition Maya Anderson Musée des Beaux-Arts de Pau (jusqu'à fin février)**



Maya Andersson dans la salle d'exposition



J'ai découvert Maya Anderson il y a une vingtaine d'années grâce à notre ami Jean-Jacques Lesgourgues qui me racontait de savoureuses anecdotes sur ses entretiens avec l'artiste suisse installée dans le Bordelais. Je ne connaissais que quelques-unes de ses œuvres, bien peu à vrai dire mais j'étais amusé, charmé. C'est après un dîner en ville où un groupe de béarnais, peintres du dimanche, dézinguaient sans pitié la pauvre Maya, que je me décidais à pousser la lourde porte du musée. J'ai passé un moment très joyeux, aérien. Ici, la toile invite à la promenade dans un grand jardin, un grand à plat vert épinard au milieu duquel se balade une poule. Rencontre du troisième type ? Une artiste sans chichis, aussi éloignée des microcosmes intellos que nous le sommes de la planète Mars. La vidéo de l'artiste est merveilleuse, Maya tout sourire vous entraîne sur son chemin, simplement, avec une joie de vivre communicative ; j'ai aimé la suivre, riant en mon for intérieur du snobisme des artistes refoulés que j'avais écouté en silence. L'expo est gratuite, Pau est bonne fille.

### **Exposition Jane-Evelyn ATWOOD salle d'exposition du Parvis Pau (jusqu'au 8 avril)**

[Pau : le Parvis expose Jane Evelyn Atwood - YouTube](#)



Jane Evelyn Atwood avec Marc Bélit le jour du vernissage

Comme vous sans doute, j'ai lu les nombreux articles consacrés à l'expo de Jane Evelyn Atwood au Parvis et, comme vous sans doute, j'ai reçu l'invitation au vernissage « en présence de l'artiste ». Jane, c'est un monument, une légende de l'argentine ! Je n'ai pas eu le courage de prendre les commandes de ma guimbarde le soir du vernissage, et j'ai sciemment boudé mon plaisir, par prudence ou par couardise. J'ai de plus en plus la trouille au volant en ville, surtout en début de soirée. Je suis donc allé voir l'expo, sans l'artiste, un matin vers dix heures, avec l'espoir de vous y croiser, mais j'étais seul, en tête en tête avec une œuvre poignante, le cœur serré devant ces émouvants clichés noir et blanc. Les laissés pour compte, les parias, les prostituées parisiennes de la rue des Lombards m'ont rappelé un monde englouti alors que le travail sur les enfants aveugles m'a serré le cœur, me laissant pétrifié devant chaque portrait, KO debout.

## Poètes au jardin

### *Etienne Lassailly*

Par cette froide soirée du 23 janvier nous étions quelques académiciens à visiter l'exposition *Poètes au jardin* au château de Pau. Les deux commissaires de l'exposition, notre confrère Paul Mironneau et Claude Mengès-Mironneau nous présentaient cette magnifique tentative de restituer la prédilection naturelle des poètes envers les jardins.



Vue générale de l'exposition dans la salle des cent couverts. Crédit Photo : JF Lairez

Sept poètes sont évoqués dans le clair-obscur de la salle des cent couverts : Pétrarque, Christine de Pizan, Marguerite de Navarre, Le Tasse, Shakespeare, Du Bartas et Thérèse D'Avila. On ne peut pas, dans ce court papier, les évoquer tous, contentons-nous de notre protectrice, la Marguerite des marguerites.



Une vitrine de l'exposition. Crédit Photo : JF Lairez

Cette brillante princesse de la Renaissance, Reine de Navarre, s'est occupée avec passion de l'embellissement des jardins du château de Pau. Elle y fait pousser des fleurs et nombreux sont ses poèmes qui les évoquent.

*Sur ce rosier d'immortelle verteur*

*Les cinq roses d'immortelle couleur*

*Nous démontrent d'amour la véhémence.*

Lorsque, plus tard elle laisse libre cours à sa préférence pour les contes, le jardin devient un des ressorts narratifs des nouvelles de *Heptaméron*, composé dans les années 1540 et publié à titre posthume en 1559.

Nous sommes là dans des jardins aristocratiques fréquentés par des chevaliers et de nobles dames. Ils s'accordent à la psychologie des personnages et à l'intrigue amoureuse qui les relie. C'est certes un lieu de sociabilité, mais aussi une retraite dans laquelle on se soustrait à la pression des convenances et des clabauderies de ses pairs. C'est aussi un refuge où le personnage ou deux personnages reliés par des sentiments peuvent échapper aux regards et à la médisance. Il permet l'aveu réciproque ou, par la promenade silencieuse, le moyen pour la dame de dissimuler son trouble.



L'exposition se déroule en intérieur mais également en extérieur avec les jardins du château aménagés pour l'occasion. Ici, la statue de Gaston Fébus entourée d'agrumes en tout genre. Crédit Photo : JF Lairez



Le jardin est aussi le lieu de dissimulation, une scène de théâtre pour les jeux de l'amour et du hasard. Les mystères de ses allées, de ses portes de verdure, de ses arbres propices à la cachette en font un labyrinthe peuplé de sentiments. Enfin, le jardin est le lieu où la reine se laisse aller à la contemplation de la nature : non pas un jardin organisé, et léché, mais davantage un parc ouvert sur l'espace et l'étendue des horizons.

On comprend ainsi ce qui séduisait notre Marguerite lors qu'elle se promenait dans la haute plante ou sur le chemin élevé du parc du château qui surplombe les eaux courantes du gave et qui donne aux Pyrénées toute leur étendue romantique.

*En voyant la diversité*

*Des étoiles, des fleurs, des champs,*

*En joie, en plaisir et en chants,*

*Doucement passe ma journée.*

De son séjour à Pau en août 1549, on garde ces quelques vers dédiés à sa fille Jeanne d'Albret :

*Du papier pris et ma plume ai dressée*

*Et en l'allée, auprès de ma fenêtre,*

*Me promenai pour plus à mon aise être*

*Puis je m'assis et me pris à penser*

*Par quel endroit je pourrais commencer.*

Quelques mois plus tard, dans son parc d'Odos-en-Bigorre la reine sort nuitamment pour y respirer l'air chargé du parfum de la neige des sommets tout proches. On dit qu'elle aurait guetté le passage d'une comète annoncée. Et ce serait cette contemplation du ciel qui l'aurait entraînée, le 21 décembre 1549, vers sa poétique éternité.



Henri II d'Albret, roi de Navarre et la marguerite, détail de la miniature ornant un manuscrit offert à Marguerite.